

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

OBJET : Avance de trésorerie du budget principal vers le budget annexe GEMAPI

Séance du 03 janvier 2023

Nombre de Délégués en exercice	47	Date de la convocation	22 décembre 2022
Nombre de Délégués présents	27	Date de l'affichage	22 décembre 2022
Nombre de Procurations	1		
Nombre de Délégués votants	28		
Pour	28		
Contre	0		
Abstention	0		

Le 03 janvier 2023 à 18h00 le Comité Syndical, légalement convoqué le 22 décembre 2022 , s'est réuni à la salle d'audience – MCI- à Moûtiers, en session ordinaire, sous la présidence de M. Fabrice Pannekoucke, président de l'APTV.

Communautés de Communes et Conseil Départemental	Délégués Prénom - Nom	Présent	Excusé	Absent	Procuration
CD	ROLLAND Vincent			X	
CD	UTILLE GRAND Cécile	X			
CD	PICOLLET Auguste	X			
CD	BLANC TAILLEUR Fabienne	X			
CCCT	PANNEKOUCKE Fabrice	X			
CCCT	KISMOUNE Nouare			X	
CCCT	JAY Claude		X		
CCCT	FAVRE Sandra	X			
CCCT	ROCTON Christian			X	
CCCT	BURLET Daniel	X			
CCCT	ABONDANCE Jocelyne	X			
CCCT	VIVET Gilles	X			
CCVA	BRUNIER Thierry			X	
CCVA	DUNAND François	X			
CCVA	GROS Claudine	X			
CCVA	MORIN Jean Yves	X			
CCVA	POINTET André	X			
CCVA	RELLIER Annie	X			
CCVA	VORGER Jean Michel	X			
CCVV	MONIN Thierry			X	
CCVV	PACHOD Jean Yves	X			
CCVV	PULCINI Sylvain			X	
CCVV	RUFFIER LANCHE René			X	
CCVV	FAVRE Jean Pierre			X	
CCVV	PIDEIL Bruno			X	
CCVV	BLANC Gabriel			X	
CCVV	DRAVET Roland			X	
COVA	SPIGARELLI Lucien	X			
COVA	BOCH Jean Luc		X		
COVA	MARCHAND MAILLET Thierry		X		Pouvoir à Didier Favre
COVA	VILLIBORD Guillaume			X	

COVA	VIBERT Christian	X			
COVA	FAVRE Didier	X			Pouvoir de Thierry Marchand Maillet
COVA	HANRARD Bernard			X	
COVA	DUCOGNON Guy	X			
CCHT	DESRUES Guillaume	X			
CCHT	AMET Yannick	X			
CCHT	EMPRIN Alain			X	
CCHT	ARPIN Lionel		X		
CCHT	PELLECUER Paul			X	
CCHT	FRAISSARD Jean Claude	X			
CCHT	REVAL Serge		X		
CCHT	MARTIN Patrick	X			
CCHT	LECLERCQ Mathieu	X			
CCHT	VERNAY Gérard	X			
ARLYSERE	THEVENON Raphaël	X			
ARLYSERE	RIEU François	X			

Participe également à la séance : Sandra OLLIER – Directrice de l'APTV

- CD = Conseil Départemental
- CCCT = Communauté de Communes Cœur de Tarentaise
- CCVA = Communauté de Communes de la Vallée d'Aigueblanche
- CCVV = Communauté de Communes Val Vanoise
- COVA = Communauté de Communes du Canton d'Aime
- CCHT = Communauté de Communes de Haute Tarentaise
- ARLYSERE

OBJET : Avance de trésorerie du budget principal vers le budget annexe GEMAPI

Monsieur le Président rappelle que les opérations du budget annexe GEMAPI vont démarrer dès le mois de janvier avec le remboursement d'annuité des emprunts transférés des communautés de communes et le paiement des salaires des agents du service.

Pour permettre les mises en paiement dès janvier, il est proposé au comité syndical d'autoriser le versement d'une avance de trésorerie d'un montant de 80 000 € au budget annexe GEMAPI en attendant l'encaissement des appels à cotisation 2023.

Cette avance sera remboursée au plus tard le 1er décembre 2023. L'avance versée n'a pas de répercussion budgétaire.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- Autorise le versement d'une avance de trésorerie de 80 000 € du budget principal vers le budget annexe GEMAPI
- Décide que son remboursement au budget principal interviendra au plus tard le 1er décembre 2023
- Autorise que cette avance soit remboursée en une ou plusieurs fois

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et ans susdits. L'original est signé par les membres présents. Copie certifiée conforme.

Transmis à la Sous Préfecture le
Publié le
Certifié exécutoire le

04 JAN. 2023

Le Président
Fabrice PANNEKOUCKE



Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.